

# MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 8 JUILLET 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 8 juillet 2024 à 19h00, au Centre Multifonctionnel sous la présidence de monsieur le maire, Henri Grenier et à laquelle sont présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin et Denis Langlois

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Monsieur Marc-Aurèle Blais est absente de la présente séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

## 2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2024-07-162

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire 10 juin 2024 et de la séance extraordinaire du 27 juin 2024
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de juin 2024
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de juin 2024
7. Dépôt des états de revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons ou aide financière
10. Paiements de factures
11. Prêt de matériel et employé – Glow in the dark (activité de paddle et kayak lumineux)
12. Appui : demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec
13. Paiement des frais d'administration pour l'évaluation de la valeur marchande – lot 6 036 284
14. Proposition pour service de marquage de lignes – Centre Multifonctionnel
15. Crédit de taxes de services et subvention pour eau pour résidence intergénérationnelle
16. Affectation surplus aqueduc – secteur Gascons
17. Affectation surplus aqueduc et égout – secteur Port-Daniel
18. Radiation des comptes provisionnés pour mauvaises créances au 31 décembre 2023
19. Affectation de dépenses au fonds de développement
20. Affectation au surplus accumulé
21. Nomination d'un représentant de la municipalité de Port-Daniel-Gascons - MRC Rocher-Percé
22. Affaires nouvelles
23. Période de questions
24. Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-163

**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2024**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 juin et de la séance extraordinaire du 27 juin 2024 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-164

**5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS DE JUIN 2024**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que pour la période de juin 2024: la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #915852 à #916030 au montant de 102 723.94\$, #916638 à #916660 au montant de 17 745.40\$, la liste des prélèvements portant les numéros #901767 à #901809 au montant de 98 604.13\$ et les dépôts directs #1796 à #1847 au montant de 311 386.34\$, le tout pour un grand total de 530 459.81\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffier-trésorier

2024-07-165

**6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE JUIN 2024**

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de juin 2024 au montant de 93 259.62\$ et autorisent le paiement des factures.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffier-trésorier

2024-07-166

**7. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2024**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu unanimement que les états de revenus et dépenses de juin 2024 soient déposés et adoptés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**8. CORRESPONDANCE**

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Remerciements des élèves de Shigawake/Port-Daniel School pour le don;
- Remerciements du Centre d'éducation des adultes Chandler/Grande-Rivière et du Centre de formation professionnelle Chandler/Paspébiac pour les dons;
- Ministère des Affaires Municipales et d'Habitation; lettre d'acceptation pour l'ajout de travaux au projet d'alimentation et de distribution d'eau potable, de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023

2024-07-167

## 9. DONS OU AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal autorise les dons ou aide financière suivants :

- Levée de fonds ICI POUR LA VIE de la fondation du CSSS du Rocher-Percé; 400\$
- Le défi Alzheimer 2024: 2 000\$
- Société agricole de Bonaventure, division A : 1 000\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-168

## 10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- Construction LFG Inc. : facture reliée à la rénovation et l'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien Cyr au montant de 53 921.30\$, avant taxes
- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnel pour le projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 569.23\$, avant taxes

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

2024-07-169

## 11. PRÊT DE MATÉRIEL ET EMPLOYÉ – GLOW IN THE DARK (ACTIVITÉ DE PADDLE ET KAYAK LUMINEUX)

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte, à la demande du comité «Glow in the dark»,

- Le prêt de cônes pour la circulation et fermeture du quai;
- L'utilisation du courant électrique pour la scène et le bar;
- Pour le feu de joie, fournir un employé pour alimenter le feu
- Fournir un employé pour veiller à la circulation et accès au site

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-170

## 12. APPUI : DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la municipalité d'Upton pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu :

- De demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;
- De transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, à la député du comté de Bonaventure, madame Catherine Blouin, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et municipalités du Québec

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-171      13.      PAIEMENT DES FRAIS D'ADMINISTRATION POUR L'ÉVALUATION DE LA VALEUR MARCHANDE – LOT 6 035 284**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal mandate le directeur général à procéder au suivi du dossier en faisant parvenir le paiement des frais d'administration pour l'évaluation de la valeur marchande du lot 6 036 284 au cadastre du Québec au montant de 1 186\$, avant taxes et à signer tout autre document relié à ce dossier.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-172      14.      PROPOSITION – SERVICE DE MARQUAGE DE LIGNES – CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Bitumetech Gaspésie pour le lignage du Centre Multifonctionnel au montant de 1 600\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-173      15.      CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES ET SUBVENTION POUR EAU POUR RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le crédit de taxes de services et la subvention pour eau pour la résidence intergénérationnelle suivante :

- 257, route 132 Est Gascons : 403.03\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2024-07-174 16. AFFECTATION SURPLUS AQUEDUC – SECTEUR GASCONS**

**CONSIDÉRANT QUE** les revenus d'opérations et de financement d'aqueduc du secteur Gascons pour l'année 2023 s'élèvent à 33 132\$ et que les dépenses réelles attribuables aux usagers d'aqueduc s'élèvent à 18 752\$ donnant ainsi un montant excédentaire de 14 379\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les revenus de financement pour la recherche en eau et pour les plans et devis pour des travaux de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout du secteur Gascons, pour l'année 2023 s'élèvent à 23 122\$ et que les dépenses réelles attribuables au secteur s'élèvent à 23 196\$ donnant ainsi un montant déficitaire de 74\$;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

**QUE** le conseil municipal approprie le montant excédentaire de 14 379\$ dans le surplus affecté au réseau d'aqueduc du secteur Gascons, montant qui sera prélevé dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité;

**QUE** le conseil municipal approprie le montant déficitaire de 74\$ dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité, montant qui est déjà prélevé à la fermeture de l'année 2023.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les transferts ci-dessus présentés.

---

Greffier-trésorier

**2024-07-175 17. AFFECTATION SURPLUS AQUEDUC ET ÉGOUT SECTEUR PORT-DANIEL**

**CONSIDÉRANT QUE** les revenus d'opérations d'égout du secteur de Port-Daniel pour l'année 2023 s'élèvent à 136 992\$ et que les dépenses reliées attribuables aux usagers d'égout s'élèvent à 135 850\$ donnant ainsi un montant excédentaire aux usagers d'aqueduc de 1 141\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses réelles de financement pour l'année 2023 attribuables aux usagers d'aqueduc et d'égout de la route du Capitaine Fournier s'élèvent à 2 472\$ et qu'il n'y a aucun revenu d'investissement donnant ainsi un montant déficitaire de 2 472\$;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu

**QUE** le conseil municipal approprie le montant excédentaire de 1 141\$ dans le surplus accumulé affecté au réseau d'égout, secteur Port-Daniel, montant qui sera prélevé dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité;

**QUE** le conseil municipal approprie le montant déficitaire de 2 472\$ dans le surplus affecté de la route du Capitaine-Fournier, montant qui sera ajouté dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les transferts ci-dessus présentés.

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

2024-07-176

### 18. RADIATION DES COMPTES PROVISIONNÉS POUR MAUVAISES CRÉANCES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les comptes provisionnés pour mauvaises créances pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, représentant un montant total de 1 574\$ soient radiés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-177

### 19. AFFECTATION DE DÉPENSES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la greffière-trésorière adjointe est autorisée à effectuer le virement budgétaire pour l'exercice 2024 suivant :

02 19000 970 (dons et subventions) : +30 000\$  
02 62150 522 (Entr. & rép. Complexe municipal) : +21 000\$  
02 62100 722 (projet de développement) : -51 000\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-178

### 20. AFFECTATION AU SURPLUS ACCUMULÉ

CONSIDÉRANT QUE pour l'année financière 2023, il y a eu comptabilisation de la poursuite COPAC au montant de 125 000\$ dans les revenus de fonctionnement de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire approprier ce revenu dans le surplus affecté – aqueduc de Port-Daniel;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons affecte le surplus non affecté au montant de 125 000\$ afin d'augmenter le surplus affecté – aqueduc de Port-Daniel au montant de 125 000\$ et autorise la greffière-trésorière adjointe à effectuer l'écriture nécessaire.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2024-07-179

### 21. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS – MRC ROCHER-PERCÉ

CONSIDÉRANT QUE le maire Henri Grenier a été nommé pour agir à titre de préfet suppléant de la MRC Rocher-Percé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons à titre de représentant de celle-ci lorsque le maire occupera les fonctions de préfet suppléant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal nomme monsieur Denis Langlois à titre de représentant de la municipalité lorsque monsieur Henri Grenier agira à titre de préfet suppléant.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **22. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle s'est ajoutée à la présente séance.

## **23. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

**2024-07-180**

## **24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 21.

---

Henri Grenier, maire

---

Yan Ritchie, greffier-trésorier